



GREEN
MUNICIPAL
FUND

FONDS
MUNICIPAL
VERT

Gabarit : Plan de plantation d'arbres

Croissance de la canopée des collectivités
canadiennes

Septembre 2024

Veillez inclure les renseignements suivants lorsque vous remplissez ce gabarit :

TITRE PROVISOIRE DU PROJET :

ORGANISATIONS PARTICIPANTES :

CRÉÉ PAR :

RÉVISÉ PAR :

UTILISATION DE CE GABARIT

Le présent gabarit vous guidera tout au long du processus d'élaboration du plan de votre prochain projet de plantation d'arbres. Utilisez les questions de chaque section comme référence pour obtenir les renseignements dont vous aurez besoin pour élaborer un plan de plantation d'arbres complet et bien pensé pour votre collectivité.

Le gabarit peut vous aider à préparer une demande pour [l'offre de plantation d'arbres dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes](#). Prenez note que certaines des questions qui figurent dans ce gabarit se répètent dans le formulaire de demande complet pour l'offre de plantation d'arbres. Vous pouvez copier-coller vos réponses si vous utilisez le gabarit pour remplir votre demande.

Si vous ne disposez pas encore des détails qui concernent une section en particulier, indiquez la méthodologie qui sera utilisée. Il peut s'agir de renseignements concernant le personnel qui exécutera cette partie du projet (comme les plans de nouvelles embauches), d'une ressource qui décrit les pratiques exemplaires ou les lignes directrices établies, ou encore d'un logiciel ou d'autres outils que vous utiliserez pour mener à bien un aspect donné du projet.

Dans la section « Sélection des espèces », par exemple, vous pourriez fournir une liste d'arbres indigènes ou résistants aux changements climatiques recommandés pour votre région par votre municipalité ou votre province ou territoire plutôt que la quantité et l'emplacement précis de chaque espèce que vous planterez, si ces renseignements ne sont pas encore connus.

Pour la mise en contexte, nous vous encourageons à faire référence à des documents existants qui décrivent des sections de votre plan de plantation. Veuillez joindre les documents ou intégrer les liens au gabarit lorsqu'ils sont cités.

Les plans de plantation doivent être préparés ou révisés par une professionnelle ou un professionnel qui détient une formation en arboriculture urbaine ou en sylviculture, tel qu'une arboricultrice ou un arboriculteur, une forestière ou un forestier, une ou un biologiste, une ou un écologue, une ou un architecte paysagiste ou une horticultrice ou un horticulteur.

À propos du projet de plantation

Dans cette section, décrivez votre projet de plantation. Veuillez inclure des renseignements généraux sur vos objectifs, notamment :

- le nombre d'arbres que vous planterez;
- les quartiers ou les zones de votre collectivité dans lesquels vous planterez des arbres;
- les personnes qui en bénéficieront;
- ce que vous espérez réaliser.

Dans la mesure du possible, mettez en évidence les avantages escomptés de votre projet. Il peut s'agir de la santé et du bien-être de la collectivité, d'avantages socioéconomiques, de la résilience aux changements climatiques, de la biodiversité et de la santé de l'écosystème ou d'autres avantages environnementaux.

Nombre de mots minimum recommandé : 150 mots.

Renseignements concernant le site

Choix du site

Dans cette section, décrivez le ou les sites de plantation proposés ou la méthodologie utilisée pour déterminer le ou les sites. Décrivez comment le ou les sites choisis contribuent à la réalisation de vos objectifs.

Il peut s'agir de renseignements portant sur les aspects suivants :

- l'emplacement et l'utilisation actuelle du terrain;
- le type de projet de plantation (p. ex. rue/boulevard, parc, boisement, reboisement);
- la façon dont les sites de plantation seront répartis équitablement en fonction de la cartographie de la chaleur urbaine, de l'évaluation de la couverture végétale ou d'autres facteurs déterminants;
- la propriété du site (publique ou privée, y compris le type précis d'institution);
- la façon dont le site a été utilisé par le passé, y compris l'utilisation antérieure des terres ou l'importance culturelle.

Nombre de mots minimum recommandé : 250 mots.

Analyse du site

Dans cette section, décrivez les caractéristiques du ou des sites de plantation proposés ou la méthodologie utilisée pour déterminer les caractéristiques du ou des sites. Décrivez la façon dont le ou les sites choisis favoriseront la croissance des arbres à long terme et contribueront à la réalisation de vos objectifs.

Vous devez notamment fournir des renseignements sur les aspects suivants :

- les conditions du sol (p. ex. la profondeur, la texture, les capacités nutritives, la compaction, l'humidité et le drainage);
- les conditions de croissance (p. ex. l'exposition à la lumière du soleil et la disponibilité de l'eau);
- les restrictions aériennes et souterraines (p. ex. l'espace d'enracinement et de croissance pour les arbres plantés);
- les effets des conditions hivernales (p. ex. l'embrun salé, l'exposition au vent, le déneigement);
- les autres facteurs environnementaux (p. ex. la pollution, les températures extrêmes).

Nombre de mots minimum recommandé : 250 mots.

Techniques de préparation du sol et du site

Décrivez les approches que vous adopterez (ou que vous avez déjà adoptées) pour préparer le ou les sites de plantation en fonction des facteurs que vous avez précédemment énumérés. Décrivez la façon dont vous vous assurerez que chaque site offre des conditions adéquates pour la croissance et la survie des végétaux.

Indiquez les techniques que vous utiliserez pour modifier ou améliorer la structure du sol et la façon dont vous aborderez les limites imposées par les infrastructures existantes (p. ex. les bâtiments, les câbles aériens, la chaussée, etc.).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la préparation des sites de plantation, consultez notre fiche d'information sur la [sélection et la préparation des sites](#).

Nombre de mots minimum recommandé : 250 mots.

Renseignements concernant la plantation

Sélection des espèces

Dans cette section, décrivez les espèces qui seront comprises dans votre projet de plantation. Expliquez les raisons du choix de ces espèces.

Les éléments à prendre en compte pour la sélection des espèces peuvent être :

- la compatibilité avec les objectifs du projet;
- la pertinence des espèces choisies (en quoi les espèces sélectionnées correspondent aux conditions du site);
- la composition (nombre total de chaque espèce plantée);
- la résilience aux changements climatiques;
- la tolérance aux maladies et aux ravageurs;
- la contribution aux objectifs en matière de biodiversité ou d'espèces indigènes;
- la taille à maturité;
- la conformité aux réglementations locales;
- justification supplémentaire (précisez les considérations supplémentaires).

Le cas échéant, ajoutez les orientations locales, provinciales ou territoriales concernant la sélection des espèces, y compris des thèmes tels que les espèces indigènes ou résilientes aux changements climatiques.

Nombre de mots minimum recommandé : 150 mots.

Sélection des végétaux

Décrivez la façon dont vous obtiendrez les végétaux pour votre projet de plantation. Il s'agit notamment :

- des pépinières et des producteurs qui fourniront les espèces, et de la quantité d'arbres nécessaires;
- de la taille des arbres requis pour votre projet (p. ex. arbres cultivés, petits et gros calibres, etc.);
- de tout autre facteur dont vous tiendrez compte pour assurer la qualité des végétaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la sélection de végétaux de qualité pour votre projet de plantation, consultez notre fiche d'information sur le [choix des arbres et des arbustes](#).

Nombre de mots minimum recommandé : 150 mots.

Concept de la plantation

Décrivez l'endroit où vos arbres seront plantés et la technique de plantation ou fournissez un schéma¹. Le niveau de détail varie en fonction du type de projet de plantation.

- **Reboisement ou boisement (p. ex. restauration ou plantation dans les zones riveraines)** : schémas et descriptions de l'espacement et de la disposition des arbres.
- **Plantation dans les parcs²** : cartes et lignes directrices pour la plantation d'arbres (p. ex. schémas des pratiques exemplaires, dessins de conception assistée par ordinateur, etc.).
- **Plantations dans les rues et les boulevards** : plans détaillés indiquant l'emplacement des plantations et la manière dont les trous de plantation d'arbres³ seront conçus pour permettre un bon enracinement.

Ajoutez des détails sur le calendrier des activités de plantation, le matériel utilisé pour la plantation et les personnes qui effectueront la plantation (p. ex. le personnel ou les bénévoles).

Nombre de mots minimum recommandé : 150 mots. Insérez les images directement dans le document ou en pièces jointes.



Techniques de plantation

Dans cette section, veuillez ajouter tout autre détail nécessaire à la réalisation de votre plan de plantation. Documentez les procédures de plantation que vous suivrez, y compris :

- la taille du trou de plantation et la profondeur de plantation;
- la préparation de la motte racinaire;
- les procédures de remblayage;

¹ Pour voir des exemples de plans de site, passez en revue la [fiche d'information de Trees Forever](#) sur l'élaboration d'un projet de plantation. Les normes [Urban Forestry Street Tree Planting Standards](#) de la Ville de Portland comprennent également des exemples de diagrammes d'espacement et d'autres schémas.

² La plantation dans les parcs comprend les projets réalisés dans les parcs, les écoles, les hôpitaux ou d'autres projets d'espaces verts.

³ Des exemples de diagrammes de trous de plantation d'arbres sont compris dans l'annexe B du document [City of Guelph Tree Technical Manual](#) et aussi disponible auprès de [l'Université de la Floride](#).

- les mesures de protection des arbres;
- le paillage;
- le tuteurage.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des techniques de plantation, consultez notre fiche d'information sur le [processus de plantation d'arbres](#).

Nombre de mots minimum recommandé : 250 mots.

L'entretien et la surveillance après la plantation doivent également être pris en compte lorsque vous documentez la manière dont vous réaliserez votre projet de plantation. Ces détails peuvent être inclus dans votre plan de plantation ou faire l'objet de plans distincts pour l'entretien et la surveillance après la plantation.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'entretien après la plantation, consultez notre fiche d'information sur [l'entretien des arbres](#).

Cette ressource a été créée en partenariat avec Arbres Canada et le Fonds municipal vert de la FCM dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes, qui est mise en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités et financée par le gouvernement du Canada.

